Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État.

1 Organisation:

La Fondation du Patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

2 Moyens d'action :

Pour son action, la Fondation du Patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

Le **label** facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La **souscription** permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

Les subventions.

Membres Fondateurs

- AXA
- Bellon S.A (Sodexho-Alliance)
- Crédit Agricole S.A.
- Vivendi
- Fimalac
- Danone
- Devanlay
- Fondation Électricité de France
- L'Oréal
- Michelin
- Shell France
- Parcs et Jardins de France
- Fédération Française du Bâtiment

Rejoignez-nous!

Exemple de dons (compte-tenu de la réduction fiscale de 66%) :

Pour un don de $30 \in$: coût réel de $10,20 \in$ Pour un don de $50 \in$: coût réel de $17 \in$ Pour un don de $100 \in$: coût réel de $34 \in$

FONDATION





Fondation du Patrimoine Délégation Régionale Midi-Pyrénées 11 Boulevard des Récollets 6ème étage Zone B 31078 TOULOUSE CEDEX 4

Tel: 05 62 19 00 71 www.fondation-patrimoine.com







Commune de Veyreau

Restauration De la citerne et de la lavogne de Veyreau (Aveyron)



Préservons aujourd'hui l'avenir

souscripti

Joui je fais un don pour aider à la restauration de la Citerne - Lavogne de Veyreau

je bénéficie d'une économie d'impôt.

revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable; ou de l'impôt sur la sette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 ϵ). s sociétés à hauteur de 60 % du don et dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires H.T. Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à h fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite de lorune à hauteurses, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au tire

NOM OU SOCIETE

o de l'impôt sur la fortune

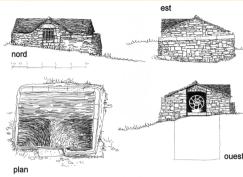
o de l'impôt sur le revenu

CODE POSTAL

RESTAURATION DE LA CITERNE - LAVOGNE DE VEYREAU







Projet de réhabilitation de la citerne (d'après Didier Aussibal).

fondation du Patrimoine s'associe à la restauration de la citerne-lavogne de Veyreau en mobilisant le mécénat de particuliers et d'entreprises par la présente souscription

La citerne - lavogne de Veyreau fait partie du patrimoine lié à l'usage de l'eau dans le « Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses ». Il s'agit d'une citerne en pierre accolée à une lavogne (mare) bordée d'un muret en pierre.

La citerne était équipée de chenaux en pierre afin de récupérer l'eau de pluie. Une pompe permettait aux habitants de puiser l'eau stockée dans la citerne. Elle était encore utilisée jusqu'à l'arrivée de l'eau courante dans le village, en1965.

La lavogne servait d'abreuvoir aux troupeaux de brebis. La localisation de cette lavogne n'est pas due au hasard. Située au creux d'une dépression argileuse qui borde le village, elle recueille ainsi les eaux de pluie par ruissellement. La citerne accolée permet de récupérer l'eau en cas de trop-plein après de fortes pluies.

Ce patrimoine lié à l'eau présente un intérêt tout particulier sur les causses, vastes plateaux calcaires où l'eau s'infiltre directement dans le sous-sol. Les populations ont ainsi développé de savantes techniques pour exploiter l'eau si rare.

Actuellement ce patrimoine est en état de dégradation avancé et n'est pas mis en valeur. Le projet de restauration vise à reprendre d'une part la citerne (réfection de la voûte intérieure, de la toiture en lauze calcaire, remise en état de la pompe), et d'autre part les murets en pierre sèche bordant la lavogne.

Ce projet sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage du « SIVOM Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses », en partenariat avec la commune de Veyreau, le Conseil Général de l'Aveyron, et la Fondation du Patrimoine.

Apportez votre soutien à la Fondation du Patrimoine pour la sauvegarde de cet édifice et profitez d'une réduction d'impôt